RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

UPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

Nº P19- 052557

57435

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1525 Société : .....

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre : .....

Nom & Prénom : Naun Fatiha

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : 0637724825 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ABDELHAK GARCH
Professeur Enseignement Sup.
Traumato - Orthopédie

MUPRAS

Date de consultation : ...../...../.....

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Talalgie sur fracture calcanéenne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... **Le :** ...../...../.....

Signature de l'adhérent(e) : .....

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/11/2021	CC		300.-DA	

CLINIQUE PAIN CHOCK
510 Avenue Mars Haddadi
Tel 052227168 / 052227168
Fax 052227168 / 052227168
Dr. ABDELHAK GARCH
Professeur Enseignement Sup.
Traumato-Orthopédie

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	28/01/2021	semelle orthopedique sur mesure				600.00

BDM Pharma
14, Rue Dijla
Casablanca - Anfa
Tél : 0522 47 26 09/ 0522 [illegible]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient

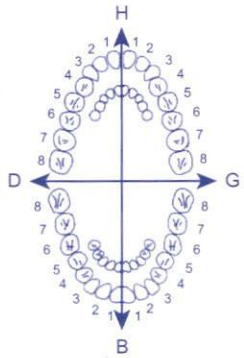

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H
25533412 | 21433552
00000000 | 00000000
D — G
00000000 | 00000000
35533411 | 11433553
B

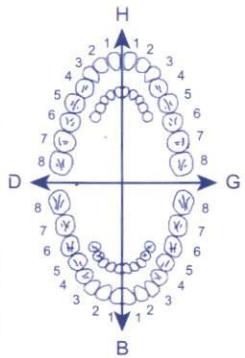

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUT

مصحة عين الشق
CLINIQUE AIN CHOCK

ORDONNANCE

POUR Tahar

Casablanca, le 06/11/24

CLINIQUE AIN CHOCK
510, Avenue 2 Mars Haddaouia II
Tel 0522 21 21 88 / 0522 50 13 50
Fax 0522 21 64 68 Casablanca

Comb ultrapy
pour équin douloureux.

CLINIQUE AIN CHOCK
510, Avenue 2 Mars Haddaouia II
Tel 0522 21 21 88 / 0522 50 13 50
Fax 0522 21 64 68 Casablanca

Dr. ABDELHAKIM
Professeur Enseignem...
Traumato - Orthop...

BDM Pharma

FACTURE N° : 2020002329

FATIHA NOUR

Casablanca le, 04/01/2021

Code Client : 002365

Code Article	Désignation	Qté	P.U.	Remise	Montant	Tva
	BL N° 2020006737 DU 04/01/2021					
010297	FOOTCARE SEMELLES SUR MESURE	1	600.00	0.00%	600.00	20.00%
011219	FOOTCARE CAD CAM EP 25 / SH 25 NOIR	1				
010655	FOOTCARE REVETEMENT 100% CUIR	1	39.00	**.**%		20.00%
010669	FOOTCARE ENV	1				

BDM Pharma
14, Rue Dijla
Casablanca - Anfa
Tél : 0522 47 25 09/ 0522 20 78 95

500.00	20 %	100.00

TOTAL H.T.	500.00
TOTAL T.V.A.	100.00
DROIT DE TIMBRE	0.00
TOTAL T.T.C.	600.00

Arrêtée la présente facture à la somme de :
SIX CENTS DH.

14, RUE DIJLA (EX JACQUEMIN) CP : 20040 - CASABLANCA Tél.: 0522 207895/ 0522270710/ 0520444800 - Fax: 05 22 20-78-95
I.F.: 1103060 Patente: 35420411 R.C.: 145171 C.N.S.S.: 7108146 I.C.E.: 001537269000037
http: www.bdmpharma.ma E-Mail: bdmanagement@menara.ma

Loran Engineering s.r.l.

Via B.Buozzi 25 - Castel Maggiore - 40013 Bologna
Téléphone: +39 051 6325552 - Fax: +39 051 6325203
eMail: staff@loran-engineering.com - Web: http://www.loran-engineering.com/

PATIENT: **FATIHA NOUR**

ADRESSE: 10 RUE 36 HAY OMARIA AIN CHOCK, - CASA -
DATE DE NAISSANCE: 01/01/1963 (58 Age) **POIDS:** 70 Kg **HAUTEUR:** **TAILLE DES CHAUSSURES:** 39
PROFESSION: **MÉDECIN:** LIBRE **PATHOLOGIE:**
TÉLÉPHONE: **T°PORTABLE:** 06 73 125 882 **EMAIL:**

Analyse dynamique

GAUCHE: Pas 2 - Durée: 1020 ms - Surface: 72,0 Cm2
Pression moyenne: 75,3 Kpa(r) - Pression maximale: 127,0 Kpa(r)

DROIT: Pas 1 - Durée: 1090 ms - Surface: 87,0 Cm2
Pression moyenne: 81,2 Kpa(r) - Pression maximale: 127,0 Kpa(r)